



Organisateurs

La Commission Régionale Apnée
du Comité Est
de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins



et le Club de Plongée de Sélestat



<http://apnee.ffessm-est.fr/>

Equipe d'organisation

- Michel LAMBINET, ME1 apnée et Juge, CPS Sélestat
- Olivia FRICKER, ME1 apnée et Juge, TPMulhouse

Chargée de communication

Olivia FRICKER, MEF1 Apnée et Juge Fédéral

Chargé de la logistique

Michel LAMBINET, MEF1 apnée et Juge

Jury et équipe de sécurité

Le jury sera composé de (à confirmer)

- Arnaud PONCHE, MEF1 et Juge Instructeur stagiaire
- Michel LAMBINET – MEF1 et juge
- Dr Bernard SCHITTLY, Médecin fédéral Hyperbare

Juges et apnéistes de sécurité : 12 juges (liste provisoire)

- Gérard Aubert - JT
- Olivia Fricker - JT
- Mikaël Douret - JT
- Jean-Marie Latsague - JS
- Joël Ress - JS
- Jacques Kranzer - apnéiste de sécurité
- Francis Krieger - JT
- Roland Bour - JT
- Didier Zaenger - JT
- Jean-François Krunemacker - JT
- Alex Pernot - apnéiste de sécurité
- Frédéric Kapp - apnéiste de sécurité

La sécurité :

- Médecin fédéral en charge du poste sécurité : Dr Bernard SCHITTLY, Médecin fédéral Hyperbare

Equipe photo et vidéo sous-marine

Equipe : Thierry ROLLAND et Claude RUFF (Codep 67 et 68)

Programme prévisionnel de la compétition

L'équipement nautique

La piscine des remparts de Sélestat

Dynamique et statique : bassin sportif de 25 m

Matinée

11h00	Accueil organisation
13h00	Inscription compétiteurs
13h30	Fin inscriptions
13h45	Briefing compétiteurs

Compétition

L'épreuve du Statique aura lieu dans le petit bassin
Les épreuves Dynamiques auront lieu dans le grand bassin.

Epreuve « Statique » dans le petit bassin

14h00	Début officiel Echauffement STATIQUE
14h30	Départ 1ère série (sur 6) Epreuve STATIQUE (par série de 4 compétiteurs toutes les 8 minutes)
15h18	Fin statique

Epreuve « dynamique palme »

15h20	Echauffement Dynamique
15h50	Epreuve Apnée Dynamique : Par série de 4 compétiteurs toutes les 8 minutes)
16h38	Fin dynamique palme

Epreuve « dynamique sans palmes »

16h40	Echauffement Dynamique sans palme
17h10	Epreuve Apnée Dynamique sans palme : Par série de 4 compétiteurs.
17h58	Fin dynamique sans palmes

18h10	Relais 15 X 25m
-------	-----------------

18h30 Résultats et remise des prix

Règlement et modalités d'inscription à la compétition

Règlement : conforme au texte FFESSM en vigueur

Vous retrouverez le règlement sur le Lien Internet : www.apnee.ffessm.fr rubrique : textes officiels

Inscription : 10 euros par personne

Date limite d'inscription : 3 janvier 2010 (pour les compétiteurs des Codep 67 et 68) puis ouvert à tous les Codeps.

Date limite pour tous : 15 janvier 2010

La compétition proposera deux classements :

- Championnat d'Alsace ;
- « Ma 1ère compét » ! Afin d'ouvrir cette compétition à un maximum de « débutants » souhaitant découvrir l'apnée sportive.

Compétition limitée à 24 apnéistes (priorité donnée aux Codep 67 et 68)

Modalités d'inscription :

Si vous êtes de nationalité Française :

- Etre âgé(e) de 18 ans révolus à la date de la compétition ;
- Etre en possession d'une pièce d'identité ;
- Etre en possession d'une licence compétition FFESSM en cours de validité ;
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'apnée en compétition établi depuis moins de 1 an et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée ;

Si vous êtes de nationalité étrangère :

- Etre âgé(e) de 18 ans révolus à la date de la compétition ;
- Etre en possession d'une pièce d'identité ou d'un passeport en cour de validité ;
- Etre en possession d'une licence sportive CMAS pour l'année en cours ;
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'apnée en compétition établi depuis moins de 1 an et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée ;
- Justifier d'une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires des dommages corporels, matériel et immatériels causés aux tiers.
- Justifier d'une assurance individuelle accidents ;
- S'acquitter des frais d'inscription prévu par l'organisateur de chaque manche fixé à 10 euros.

Cette compétition compte comme sélection pour le championnat de France 2010



Formulaire d'inscription individuel

Trophée des Remparts Championnat d'Alsace 2010

Sélestat, le 27 février 2010

IMPORTANT : DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 janvier 2010 (cachet poste)

Nom:

Prénom:

Sexe:

Date de naissance:
(Attention, majorité requise le jour de la compétition)

Adresse:

N°: rue:

Code postal: ville:

Pays:

E-mail:

Téléphone:

Comité régional:

Club:

N° licence FFESSM:
 Autre fédération:

Nom du coach (apnéiste de sécurité pour l'échauffement):

Epreuves Officielles:

Temps annoncé en statique:

Distance annoncée en dynamique:

Distance annoncée en dynamique sans palmes:

IMPORTANT:

Vous devez avoir en votre possession le jour de la compétition:

La licence FFESSM 2010 avec assurance loisir 1 au minimum (ou licence de votre fédération affiliée CMAS).

Un certificat médical de "non contre indication à la pratique de **l'apnée en compétition**" de moins d'un an.

Vous devez être présent sur le bassin une heure avant le début des épreuves

L'apnéiste par son inscription s'engage à lire et respecter la totalité des règlements en vigueur (textes fédéraux).

Frais d'inscription à la compétition (non-remboursable):

10 euros (chèque à l'ordre du CPSélestat)

Fait à:

le:

Signature:

Formulaire à expédier à :

Olivia FRICKER
1er Trophée des Remparts
53 rue des grains
68200 MULHOUSE

Pré-inscription par mail obligatoire (les places étant limitées)

apnee.mulhouse@orange.fr

